



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 février 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ
VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Pierre-Yves HUBAUT, Echevin;
Yves GUÉVAR, Christophe DECAMPS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
communaux.

Objet n° 27 - Question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative aux Interpellation concernant l' état de la piste vitae dans le bois de la Houssière

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative aux Interpellation concernant l'état de la piste vitae dans le bois de la Houssière.

Je souhaite attirer votre attention sur l'état préoccupant de la piste vita située dans la voie du tram, au sein du bois de la Houssière à Braine-le-Comte.

Bien que je sois pleinement consciente que les conditions climatiques de ces derniers mois n'ont pas aidé à maintenir cette infrastructure en bon état, il n'en demeure pas moins que la situation actuelle suscite de vives inquiétudes quant à sa sécurité, son accessibilité et son avenir.

Malgré l'annonce de travaux prévus par la RCA en 2025 – du moins, nous l'espérons –, plusieurs constats alarmants ont été faits :

- Équipements dangereux : Les installations sportives et ludiques présentes sur la piste sont aujourd'hui en très mauvais état. Le bois est pourri, certaines structures sont instables et présentent un danger pour les enfants et les utilisateurs. •

- Détérioration du chemin : La piste est fortement marquée par des ornières, notamment dans la première partie en direction du Domaine Mon Plaisir, causées par l'écoulement des eaux. Cette situation la rend de plus en plus impraticable. •
- Sécurité et accessibilité : L'état actuel du terrain met en difficulté non seulement les piétons et les cyclistes, mais également les coureurs à pied, qui doivent composer avec un sol accidenté et des risques accrus de blessures.
- Sortie vers le Planois non sécurisée : La sortie de la piste vita qui coupe la rue du Pire n'est toujours pas sécurisée, ce qui représente un danger pour les usagers. Pensez-vous prendre des mesures pour améliorer cette situation ?

Si l'installation récente de nouvelles barrières mobiles constitue un progrès pour limiter la circulation de véhicules motorisés, le problème principal reste l'état général de la piste et son avenir.

Dans cette optique, je vous pose les questions suivantes :

1. Des mesures de sécurisation temporaire des installations existantes sont-elles prévues en attendant les travaux de 2025 ?
2. Un entretien minimal de la piste est-il envisagé d'ici 2025 pour éviter une détérioration encore plus importante ?

Monsieur l'Echevin Christophe HOUSSIAU répond à la question.

Merci Madame la conseillère Angélique Maucq pour votre question et vos inquiétudes concernant la piste santé.

En effet, suite aux très mauvaises conditions climatiques de ces derniers mois et les actions de coupes de bois gérées par le Département Nature et Forêts (et non par la Ville !), l'état des modules et du chemin s'est empiré.

Je rappelle que Braine Ô Sports a la charge du contrôle et de l'entretien des infrastructures en accès libre pour compte de la Ville qui en est le propriétaire.

Et comme le prévoient les Arrêtés Royaux du 28 mars 2001, Braine Ô Sports a établi un plan d'inspection et d'entretien des aires de jeux.

Sont prévus :

- Des contrôles et entretiens hebdomadaires,
- Des contrôles trimestriels plus approfondis,
- Un contrôle détaillé annuel.

En plus de ces contrôles, un contrôle externe annuel est réalisé par un organisme spécialisé. (Normec BTV en septembre).

De ces contrôles découle un plan d'entretien que nous effectuons en interne et/ou en collaboration avec le service travaux qui a également la charge d'entretien pour le nettoyage au même titre que les espaces publics et, le cas échéant, pour les interventions plus « lourdes », notamment en ce qui concerne le chemin.

C'est pour ce type d'intervention, entre autres, qu'est demandée au budget l'acquisition d'un petit engin articulé. Il permettrait d'accéder aux sentiers et de réaliser les petits travaux de nivellement. Dans ce cadre, le service Travaux pourra collaborer avec la RCA pour la remise en état de la piste.

La Piste santé a été construite en 2008 à l'initiative de celui qui est devenu entretemps notre bourgmestre (petit clin d'œil) donc oui nous faisons face à des modules usés et vieillissants. Il n'est

actuellement pas prévu de les remplacer mais par contre, nous allons évidemment garantir la sécurité des usagers. Si certains éléments devaient être considérés comme dangereux, ils seront soit retirés ou marqué d'une visibilité interdisant l'utilisation de ceux-ci par de la rubalise ou des barrières, en attendant leur démontage.

Concernant la sortie de la piste santé qui coupe la rue du Pire, une analyse sera effectuée pour la mise en sécurité de la zone et sera pris en charge prochainement par le service mobilité.

Comme vous siégez au conseil d'administration de la RCA, je vous reviendrai dans ce lieu pour vous tenir informée du suivi.

Madame la Conseillère Angélique MAUCQ réplique

Merci pour vos réponses. J'irai voir la piste vitae mais je pense qu'il faudrait rapidement intervenir car certains jeux sont vraiment dangereux.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE